



PROGRAMME DE FORMATION AIPR AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

L'AIPR, pour Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux, est une nouvelle **obligation valable depuis le 1er janvier 2018**, pour les collaborateurs intervenants dans l'environnement direct de réseaux enterrés ou aériens.

Dans ce cadre, **TECHNICS FORMATION** propose des formations AIPR, destinées à sensibiliser et former les acteurs présents sur les chantiers : les opérateurs, les encadrants et les concepteurs.

Vous souhaitez mettre en place une formation AIPR au sein de votre entreprise ?

TECHNICS FORMATION propose une solution adaptée, quel que soit le lieu de session de formation souhaitée

POURQUOI FAIRE UNE FORMATION AIPR ?

Disposer de compétences pour intervenir en **sécurité sur un chantier**, à proximité de réseaux aériens ou souterrains. C'est en effet la réforme « **anti-endommagement** » qui prévoit cette obligation de formation, afin de réduire **les risques et les dommages** survenant sur ces réseaux, à l'occasion de travaux de construction, de maintenance, de dépannage, etc.

Les accidents sont en effet nombreux : **explosions, électrisations, électrocutions**, en contact direct avec l'opérateur ou indirect via un engin par exemple.

Ainsi, **les maitrises** d'ouvrage publics et privés, les maitres d'œuvre et les entreprises de travaux sont concernés par ce renforcement de compétences. Chaque employeur a donc **l'obligation** d'entrer dans une démarche de réduction des risques, en mettant en œuvre une formation et préparation à l'AIPR pour chaque intervenant

Objectif : disposer des compétences, sanctionnées par une attestation, pour être autorisé à intervenir à proximité des réseaux.

QUELLES SONT LES DIFFÉRENTS FORMATIONS AIPR ?



Conformément aux exigences de la réglementation, **TECHNICS FORMATION** propose 3 types de formation AIPR, selon la fonction et le profil du collaborateur :

Formation AIPR opérateur :

- Cette formation d'une durée de 1 jour, s'adresse aux conducteurs d'engins et suiveurs d'engins travaillant sur ou à proximité de réseaux. Également toutes les personnes, même non conducteurs ou suiveurs, devant assurer des travaux urgents sur ou à proximité de ces réseaux (nécessités par des raisons de sécurité, par la continuité d'un service public, etc.).

Formation AIPR encadrant :

- Cette formation s'adresse aux personnes assurant l'encadrement des travaux sous la direction de l'exécutant, et devant être titulaires d'une AIPR pour pouvoir travailler sur ou à proximité de réseaux.

Formation AIPR concepteur :

- Le public concerné par cette formation est constitué de personnes assurant l'encadrement des opérations sous la direction du responsable du projet, et devant être titulaires d'une AIPR pour pouvoir travailler sur ou à proximité de réseaux.

A QUI SONT DESTINÉES LES FORMATIONS AIPR ET COMMENT SE DÉROULE UNE FORMATION ?

D'une durée de 1 à 2 jours, la préparation à l'AIPR proposée par **TECHNICS FORMATION** se déroule soit au sein d'un centre de formation, soit directement sur le lieu de travail, au sein de l'entreprise. Après avoir **acquis les compétences** adéquates tout au long de la formation, chaque session se termine par la réalisation d'un test encadré par notre intervenant. Ce test, sous forme de QCM **Questionnaire à Choix Multiples**, permet en cas de succès, la délivrance d'une attestation AIPR selon la fonction et le profil du collaborateur.

POURQUOI FAIRE SA FORMATION AIPR ?

Chaque formateur, **TECHNICS FORMATION** est spécialement qualifié pour réaliser des formations AIPR, avec une expertise forte en Travaux Public, BTP, et travaux sur chantier. Fort d'un réseau de centres partenaire, **TECHNICS FORMATION** vous accompagne en accueillant chaque stagiaire dans ses locaux, ou en missionnant un de ses formateurs au sein de votre entreprise.



FORMATION AIPR POUR ENCADRANT

OBJECTIFS :

- Appliquer les consignes de sécurité inhérentes aux travaux à proximité des • réseaux
- Faire appliquer les mesures de prévention définies en amont
- Veiller à la sécurité du chantier, lors des interventions à proximité des réseaux

PUBLIC VISÉ :

- Personnes assurant l'encadrement des travaux sous la direction de l'exécutant, et devant être titulaires d'une AIPR pour pouvoir travailler sur ou à proximité de réseaux (généralement enterrés).
- Nos formations peuvent-être accessibles aux personnes en situation de handicap.

PRÉ-REQUIS :

- Apprenants : maîtriser les savoirs de base (lecture, écriture, calcul...)
- Techniques et organisationnels : nous consulter pour toute formation.

DURÉE :

- 1 jour (7h de formation par jour)

LE PROGRAMME EN DÉTAILS

MODULE THÉORIQUE :

- Rôle, mission et responsabilités de son niveau
- Types et terminologie des réseaux aériens et souterrains
- Prescriptions de l'arrêté de référence et du Code de l'Environnement
- Vérification et exploitation des réponses aux DT-DICT
- Lecture de plans : situation des réseaux et de leurs fuseaux d'imprécision
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle, et les faire utiliser
- AIPR du personnel mis à disposition
- Adéquation entre les besoins et le matériel à disposition
- Identification des situations dangereuses ou inattendues



- Règles d'arrêt de chantier
- Accès aux ouvrages de sécurité
- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage • Préparation des relevés topographiques de réseaux

MODULE THÉORIQUE « OPÉRATEUR » INCLUS :

- Rôle, mission et responsabilités de son niveau • Principaux types de réseaux souterrains et aériens
- Risques afférents aux réseaux :
 - Selon les caractéristiques des énergies
 - Liés aux atteintes aux réseaux existants
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle
- Compréhension et respect :
 - De son environnement
 - Des marquages-piquetages
 - Des signes avertisseurs et indicateurs
 - Des moyens de repérage
 - Du terrain
- Identification des situations dangereuses ou inattendues
- Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée
- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants
- Recommandations en cas d'incident ou d'accident
- Règle des « quatre A »

MODULE PRATIQUE :

- Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail • Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur
- Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux

ÉVALUATION + VALIDATION DE LA FORMATION :

Cette formation donnera lieu à la remise d'une attestation de présence et d'une évaluation dans les conditions définies par le code du travail.

NOS FORMULES :

- Recyclage
- Initiale